



PRANGINS

I N F O



**La Municipalité et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020**



Alice Durnat Levi

*Municipale des Affaires sociales
et population, sécurité, enfance*

Un équilibre à trouver

«Il fait bon vivre à Prangins». A l'aube d'une nouvelle année, arrêtons-nous sur ces mots. Ils reviennent souvent lors des contacts fructueux avec la population qu'offre la direction des Affaires sociales et population, sécurité et enfance. C'est un village où l'on aime venir, revenir et rester, dont on souhaite devenir le bourgeois, où l'on a plaisir à s'investir. Ce bien-être doit beaucoup à une situation idyllique et proche de tout, des infrastructures modernes, une offre de services et d'activités généreuse pour une commune de cette taille et surtout, un esprit d'engagement communautaire très perceptible: les Pranginois sont créatifs, engagés, démontrent de l'intérêt pour leurs concitoyens. Nombre d'initiatives voient le jour, souvent en interaction avec les autorités.

Restent les défis: conserver et améliorer cette qualité de vie, dépasser les rares zones de turbulence qui agitent la communauté, avancer vers les incertitudes de l'avenir en joignant nos forces. Le vivre ensemble, fil conducteur du programme de législature de la Municipalité, nous oblige à un exercice d'équilibrisme pour que prévale la tolérance entre voisins, entre générations. Des besoins opposés se confrontent parfois: un travail de composition pour les autorités est nécessaire, et de rassemblement, au sein de la population.

La Municipalité vous souhaite, chères Pranginoises, chers Pranginois, de joyeuses fêtes. Que l'esprit de partage propre à cette période nous anime bien au-delà.

Péréquation intercommunale : « Cherchez l'erreur ! »

■ **FINANCES - Le système de redistribution des ressources entre les communes influence la situation financière pranginoise. Analyse.**

Le système péréquatif vaudois en vigueur depuis 2011 qui, dans un principe cher à Robin des Bois, préconise une répartition solidaire et équitable entre petites et grandes communes, à fort et faible potentiel fiscal, n'est pas remis en cause. Cependant, le dispositif actuel montre ses limites, plonge de nombreuses communes dans les chiffres rouges et les force à emprunter pour financer le ménage courant. Par ailleurs, le niveau de complexité de cet outil, qui s'apparente à une « usine à gaz », rend l'anticipation de son impact sur les flux financiers et prévisions budgétaires extrêmement difficile.

Trois variables affectent la péréquation actuelle entre les communes : le rendement de l'impôt cantonal, celui de la commune, en association avec le nombre de points d'impôt prélevé, et la population. Nos charges péréquatives dépendent dès lors de l'évolution de ces trois éléments dans les autres communes du canton, ainsi que des changements qui interviennent dans notre propre commune. A Prangins, entre l'année de référence (2017) pour calculer les acomptes 2019 et celle (2018) pour les acomptes 2020, nos recettes fiscales ont augmenté d'environ 1,8 millions de francs et notre point d'impôt par habitant de plus de 12 %. Cette évolution conjoncturelle favorable, dont on devrait pouvoir se réjouir, génère une augmentation de nos charges péréquatives de 2,6 millions pour 2020 ... cherchez l'erreur !

Afin d'atténuer ce coup de massue cantonal, nous espérons pouvoir compter sur l'aide accordée dès 2020 par la

Confédération au titre de la compensation RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS). Sauf que le montant accordé, considéré comme revenu impactant la valeur de notre point d'impôt, occasionne des charges péréquatives supplémentaires supérieures à la valeur de cette aide... cherchez la 2^e erreur !

Globalement, sur les 55 points d'impôt communal qui seront perçus en 2020, 40 seront utilisés pour payer la péréquation intercommunale et la facture sociale cantonale, 15 points resteront pour faire face à notre gestion courante, soit moins de 5 millions de francs.

Sur 55 points d'impôt communal, 40 servent à payer la péréquation intercommunale et la facture sociale cantonale.

La réforme attendue de ce système de répartition, susceptible de revisiter les équilibres financiers intercommunaux et potentiellement avec le Canton, devrait être en place dans les budgets communaux en 2022.

A l'heure où les comptes du Canton sont, depuis plusieurs années, au beau fixe, gageons que la nouvelle mouture de la solidarité intercommunale sera simplifiée, transparente et équitable afin de stopper les effets de plus en plus désastreux de la péréquation sur certaines finances communales.

François Bryand
Syndic

Ils soufflent un parfum d'enfance sur le sapin

■ **AVEANT - Les petits qui fréquentent les structures d'accueil La Fourmilière et La Farandoline ont décoré l'arbre de Noël installé à l'intérieur de la Maison de Commune.**

Cette année l'administration communale a décidé de ranger au placard son sapin artificiel. Un majestueux et magnifique sapin naturel est donc venu orner le hall de la Maison de Commune.

La décoration a été confiée à l'UAPE La Fourmilière et au jardin d'enfants La Farandoline, qui ont volontiers accepté le défi. Les artistes en herbe ont donc joué de leur créativité pour nous offrir de splendides boules et étoiles de Noël.

Pour les remercier, un goûter leur a été offert et nous avons pu tous ensemble parer les vertes branches du roi de la forêt.



Les enfants de la Farandoline en plein préparatifs : Noah, Sasha, Loïc et Farah, avec Virginie Chapalay et Jenny Previdoli.

Crédit : photo Michel Perret

EN BREF...

Plus de sécurité au chemin du Creux-du-Loup

La Municipalité projette de réaménager le chemin du Creux-du-Loup. Elle va prochainement soumettre au Conseil communal l'amélioration d'une liaison dédiée aux piétons le long de ce chemin stratégiquement situé entre les deux complexes scolaires de la Combe et des Morettes. Cette amélioration de l'espace public, pensée également pour les personnes à mobilité réduite, offrira de meilleurs déplacements en mode doux dans le centre du bourg, favorisant ainsi les échanges entre habitants.

Vers la fin du chantier de la route de l'Etraz

La route de l'Etraz a pu retrouver une circulation dans les deux sens le 1^{er} novembre, en avance sur le planning. Le marquage routier, dont la réalisation dépend des conditions météorologiques, constitue la dernière étape de la rénovation de cette artère.

Quant au chantier de réfection de la route de Bénex-Dessus (remplacement des conduites de gaz), il va se poursuivre jusqu'au courant du mois de mars, également en fonction de la météo. En effet, le tapis phono-absorbant peut être posé à partir de 15°C.

A côté de ces travaux conduits par la Commune, les Services industriels de Lausanne et Nyon interviennent sur les conduites d'eau et de gaz entre Prangins et Gland: une première tranche, qui a débuté en novembre, est prévue jusqu'au début 2020, la seconde dès la fin de l'été.

De nouveaux Repair Café à mettre à l'agenda 2020

Grâce à l'Association Demain La Côte, les Pranginois ont régulièrement la possibilité de faire réparer du matériel dans des Repair Café. Soutenue par la Commune, cette action aura lieu à la Maison Fischer deux samedis en 2020: le 29 février et le 26 septembre de 12h à 17h.

Des bons résultats en matière de tri

■ **DÉCHETS - Un peu plus de 420 tonnes d'ordures ménagères sont produites annuellement à Prangins, soit 105 kg par habitant. C'est moins que la moyenne cantonale.**

Prangins maintient le cap dans sa gestion des déchets. En comparaison cantonale et régionale, le village affiche régulièrement des indicateurs encourageants en matière de tri.

Selon les statistiques des déchets collectés par les communes, qui sont établies par l'Etat de Vaud, les Pranginois ont produit quelque 105 kg d'ordures ménagères par habitant en 2018, contre 139 à l'échelle du canton et 121 pour le périmètre régional couvert par la société SADEC (60 communes de la Côte et du pied du Jura).

Ces chiffres mettent en évidence l'efficacité du tri par les habitants de Prangins, comme en témoignent également les indicateurs positifs des déchets valorisés, comme le verre, les biodéchets ou

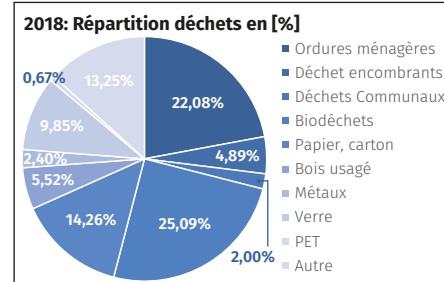
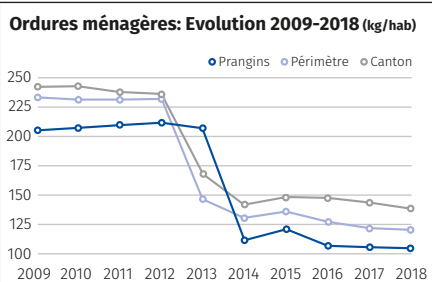
le papier-carton. Ces résultats découlent également de l'efficacité de la déchetterie intercommunale. En effet, sur le site de Messerin, qui achève son quatrième exercice, les employés œuvrent quotidiennement pour renseigner, conseiller et guider les usagers afin d'éviter les éventuelles erreurs d'aiguillage. Nous rappelons que les bennes insuffisamment triées ne peuvent pas être valorisées et sont éliminées par incinération.

Denys Chevalier

Municipal des Travaux publics, voirie & espaces verts, mobilité

Pendant les fêtes, la déchetterie sera ouverte le 24 décembre de 13h30 à 17h, le 26 décembre de 9h à 12h et 13h30 à 18h, le 27 décembre de 13h30 à 17h, le 28 décembre de 9h à 16h, le 31 décembre de 13h30 à 17h, le 3 janvier de 13h30 à 17h et le 4 janvier de 9h à 16h.

www.prangins.ch



Au chevet de la Promenthouse

■ **RIVIÈRE - Les travaux de réfection des berges de la Promenthouse se poursuivent pour réparer les dégâts causés par les intempéries de 2018. Une renaturation est à l'étude.**

Dans le courant du mois de janvier 2018, de fortes intempéries ont causé des dégâts importants le long de la rivière La Promenthouse, sur le territoire pranginois du Golf-Club du Domaine Impérial.

Des travaux forestiers ont dû être entrepris immédiatement afin d'éviter davantage de dégâts. Des mesures de protection des berges ont également été entreprises pour rétablir la stabilité de la berge et diminuer les phénomènes d'érosion. D'autres interventions de ce type sont encore prévues en 2020.

Il a ensuite été décidé qu'une étude de faisabilité pour la renaturation de la Promenthouse serait menée conjointement avec la Commune de Gland. Il s'agit de la première étape pour une éventuelle renaturation de cette rivière, qui est l'une des plus importantes de la Côte et qui se situe en zone protégée.

Remettre la Promenthouse dans son état naturel sur notre territoire permettrait de laisser plus de place à la biodiversité et également de mieux s'adapter aux phénomènes de dangers naturels liés aux crues exceptionnelles en lien avec le réchauffement climatique.

Dominique-Ella Christin
Municipale de l'Urbanisme
et de l'Environnement

Une rencontre pour parler du climat

Crédit photo Michel Perret



On voit ici (de g. à d.) Dominique Rossel, conseiller Cité de l'Energie, Virginia Tschopp, responsable administrative du Service de l'Environnement, René Longet, ambassadeur de l'Association Cité de l'Energie et la Municipalité, représentée par Dominique-Ella Christin, Igor Diakoff et Alice Durnat Levi.

A l'occasion de la cérémonie officielle de renouvellement du label Cité de l'Energie, la Municipalité a invité la population à une soirée d'information le 12 novembre. La politique climatique de notre commune vise à diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire en impliquant tous les acteurs, autorités et

citoyens, afin d'agir ensemble pour le climat.

Plus de 80 personnes ont assisté à cet événement et ont pu écouter les conseils d'un expert en bilan carbone qui a expliqué quelles mesures peuvent prendre les ménages pour réduire leur impact environnemental.

EN BREF...

Coupes d'arbres en forêt

La sécheresse de l'année 2018 et le manque de réserve d'eau, ainsi que les canicules de cet été, ont détruit beaucoup d'arbres de nos forêts. Ainsi, des coupes importantes ont été effectuées cet automne par le garde-forestier, notamment au Bois des âges. Cela est considéré comme un des impacts du changement climatique.

Formation obligatoire pour manier la grue

Après une réflexion globale concernant la sécurité au Port des Abériaux, la Municipalité a décidé que, dès le 1er janvier 2020, les usagers de la grue devront obligatoirement avoir suivi un cours d'utilisation, qui comprend une formation pratique donnée spécifiquement sur notre grue par le garde-port. Afin de faciliter au mieux cette transition, la Commune de Prangins a déjà organisé 3 sessions de cours pour ses usagers. Deux cours supplémentaires seront organisés les samedi 21 mars et 18 avril 2020. Le prix de cette formation est de CHF 125.-. En cas d'intérêt, nous vous prions de contacter le Service de l'Environnement: [environnement\(at\)prangins.ch](mailto:environnement(at)prangins.ch)

Réserver sa place au port

Nous vous rappelons que les demandes pour une place au port des Abériaux doivent être réactualisées chaque année. Si vous êtes inscrits sur la liste d'attente, n'oubliez pas d'envoyer votre demande de renouvellement d'ici à la fin de l'année. [environnement\(at\)prangins.ch](mailto:environnement(at)prangins.ch)

Sport en salle les dimanches

Depuis cet automne, les salles de gymnastique des Morettes ouvrent le dimanche après-midi pour des sessions de «Sport libre» en présence de moniteurs. De 14h30 à 17h30, le 15 décembre 2019, les 26 janvier, 16 et 23 février, 1er, 8, 15 et 22 mars, ainsi que le 5 avril 2020.

Entrée libre et sans inscription.

Plus d'info: <https://bit.ly/2DQIkRC>

EN BREF...

Goûter pour les seniors

Le 24 septembre, les Affaires sociales de la Commune de Prangins ont organisé une séance d'information destinée aux seniors sur le thème de la santé, les prestations médico-sociales et les prestations complémentaires, en association avec le bureau régional d'information et d'orientation et le bureau de l'agence des Assurances sociales de Nyon-Gland. Plus de 80 participants ont assisté à cette réunion, suivie d'un moment convivial de goûter/apéritif.

Pro Senectute a présenté les possibilités qui s'offrent aux seniors en pré-retraite ou retraite. Les sociétés locales pranginoises et le service social de la commune ont décrit les prestations actuellement proposées aux seniors de Prangins. Les présentations sont à disposition de ceux et celles qui n'ont pas pu assister en personne à la séance.

Vers les Jeux olympiques

Du 9 au 22 janvier 2020, le canton de Vaud accueille les Jeux olympiques de la Jeunesse. Les communes et les élèves y ont été associés à l'occasion d'une cérémonie de remise de drapeaux le 19 septembre: **Alice Andenmatten et Erik Wild** ont joué les ambassadeurs de Prangins. Plus d'info: <https://bit.ly/2NXcHMa>



Photo SD

Repas intergénérationnels

Les personnes de plus de 60 ans sont régulièrement invitées à partager un repas avec les écoliers au restaurant scolaire.

Prochains rendez-vous: 13 et 30 janvier, 10 février, 5 et 23 mars, 6 et 30 avril.

Plus d'info: <https://bit.ly/2ReZ7Ga>

Des anges gardiens sur le chemin de l'école



Crédit photo Michel Perret

De g. à d. Nicolas Grange, Marc Eyholzer, François Pipoz, Barbara Rihs, Esther Guldemann, Christine Neumayer, Katerina Seydoux et Patrick Pernoux

■ SÉCURITÉ - Six patrouilleurs se relaient à Prangins. L'équipe cherche des volontaires.

Pour assurer la sécurité de nos chères têtes blondes sur le chemin de l'école, une équipe de six dévoués et sympathiques patrouilleurs assure le passage de la route de la Gare, devant le collège de la Combe, au débouché du chemin du Creux-du-Loup.

Le temps d'une demi-heure, tous les jours d'école, ils sont là, qu'il vente ou qu'il pleuve, pour la rentrée et la sortie des classes. Certains de ces fidèles assument infatigablement cette tâche quasi bénévole depuis plus de dix ans. Et avec le sourire.

«Les petits sont sympas, très polis», se réjouit François Pipoz, qui manie depuis cinq ans la palette de circulation, que les gosses s'amuse à boxer – lorsqu'ils ne tapent pas simplement dans la main des adultes. «Comme je travaille à la cantine, je connais les enfants. J'aime ça», sourit Christine Neumayer, fidèle au poste depuis 13 ans, après avoir profité de l'action des patrouilleurs pour ses propres enfants.

La Commune de Prangins remercie chaleureusement toute l'équipe formée et supervisée par le sergent Patrick Pernoux: les patrouilleurs actifs, Mmes Neumayer, Seydoux, Guldemann et Rihs, MM. Eyholzer et Pipoz, mais aussi Mmes Dischinger,

Schmäh, Ferriero, Fleury, Rapp et Girard qui ont longtemps œuvré au sein du groupe.

Certains automobilistes sont parfois peu respectueux, s'arrêtant à peine, passant alors que le chérubin ou le patrouilleur n'a pas encore regagné le trottoir. Sachant que les passages piétons sont les lieux les plus accidentogènes pour les passants, nous remercions les conducteurs de redoubler de vigilance à leurs abords.

Si vous aussi, vous souhaitez aider à assurer la sécurité des petits sur le chemin de l'école, n'hésitez pas à vous annoncer au poste de police de Prangins ou au 022 994 31 19 ([police\(at\)prnyon.ch](mailto:police(at)prnyon.ch)).

Alice Durnat Levi

Municipale des Affaires sociales et population, sécurité, enfance

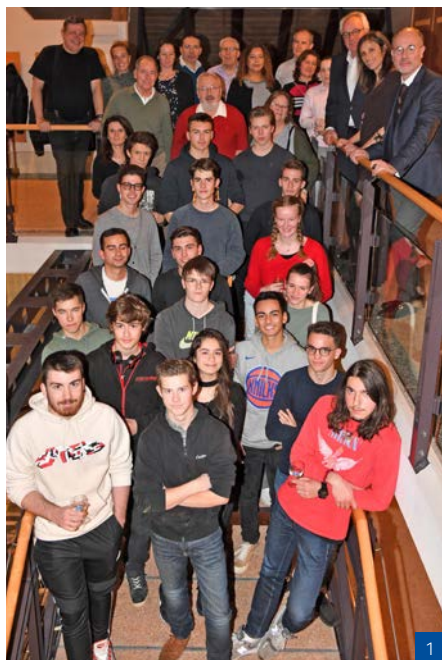
Passage de témoin

Policier de proximité à Prangins depuis 2009, Patrick Pernoux, prendra sa retraite à la fin de l'année. «J'ai toujours été privilégié d'être à Prangins», commente le sergent qui apprécie le contact avec la population. C'est un Pranginois qui lui succédera: le Sergent Nicolas Grange travaillera désormais aux côtés de François Peterman.

Ils fêtent leurs nouveaux droits civiques autour d'une fondue

Chaque année, la Commune de Prangins organise une réception pour les nouveaux citoyens suisses. Le 27 novembre, les autorités communales ont accueilli les habitants fraîchement naturalisés et les jeunes de 18 ans. L'occasion de faire connaissance autour d'un repas et d'un quizz. La formule de la soirée a été revisitée depuis 2018, avec l'introduction de cette animation questions-réponses et des prix à la clé.

Lien vers la galerie web:
<https://prangins.ch/photos/photos-des-manifestations/>



1 Les nouveaux citoyens et les autorités réunis à la Maison de Commune

2 José Zamora et Jack Griffin Prangins

3 Claire Albane Mortier, Estela Mucientes et Olivia Strübi, travailleuse sociale de proximité

4 Ambiance studieuse pour répondre au quizz

5 Karla Keyser, Olivier Monge et Alexandre Legrain

6 Joshua Cohen-Dumani, Julien Gerber et Marie-Josée Rigby, membre de la Commission de naturalisation

7 Laura Zeller, déléguée à l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, remet un prix à Karla Keyser, ici avec Diana et Yasmina Teeder.



Fermeture de l'administration pendant les fêtes

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du 24 décembre 2019, à 11h30, au 6 janvier 2020, à 8h.

Dès cette date, les guichets reprennent l'horaire habituel.

Greffes municipal

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et 13h30 à 16h30.

Contrôle des habitants

- Lundi de 8h à 11h30
- Mardi de 12h à 19h
- Mercredi de 8h à 11h30
- Jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 7h à 12h

Police Nyon Région (PNR), poste de Prangins

- Permanence: mardi de 17h à 19h et jeudi de 10h à 12h
- En dehors de ces heures, la PNR est joignable au 022 799 17 17 (Urgences: 117)

EN BREF...

Des tulipes contre le cancer

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, la Commune de Prangins a participé à la campagne «1 tulipe pour la vie» orchestrée par l'aiMant Rose pour rendre hommage aux victimes de la maladie et à leurs proches tout en sensibilisant la population. Des employés de la Commune ont œuvré sur deux massifs, à côté de l'étang du Nant de Leyaz et près du temple. Des fleurs à découvrir au printemps prochain.



Photo SD

Les drones soumis à autorisation

Vous souhaitez piloter un drone au-dessus de Prangins? Cette pratique est réglementée. La législation est du ressort de la Confédération, mais les cantons, respectivement les communes, ont une marge de manœuvre pour édicter des règles supplémentaires pour les appareils de moins de 30 kg. Des périmètres et des périodes d'interdictions, sont ainsi prévus sur terres vaudoises (<https://www.vd.ch/drones>). Le nouveau règlement de police intercommunal (art. 59) prévoit par ailleurs que l'utilisation de ces aéronefs sans occupant est soumise à autorisation de la Municipalité pour le survol des zones bâties et des espaces de loisirs fréquentés, comme les terrains de sport, places de jeux et aires de repos. <https://bit.ly/357vudl>

Les autorités à votre écoute

Vous souhaitez poser une question ou partager une réflexion? La Municipalité y répondra volontiers. Vous pouvez envoyer votre demande à [greffe\(at\)prangins.ch](mailto:greffe(at)prangins.ch) ou par courrier à La Place, CP 48, 1197 Prangins.

Des salles pour les Pranginois

■ **SERVICE - La Commune met à disposition plusieurs locaux. Voici comment en profiter.**

L'utilisation des salles appartenant à la Commune de Prangins rencontre un succès qui ne dément pas et va croissant depuis de nombreuses années. En effet, l'offre est variée et les demandes sont nombreuses, à un tel point qu'il nous faut régulièrement en refuser. Heureusement, une solution est trouvée la plupart du temps.

Vous trouverez une description de tous les espaces à louer, ainsi que les tarifs des locations, sur www.prangins.ch > Officiel > guichet virtuel > location de salles. A noter que le prix est hautement préférentiel pour les sociétés locales.

La mise à disposition des salles appartenant à la Commune de Prangins relève d'une politique de longue date visant à apporter à la population pranginoise un service avantageux et un complément important à la vie sociale des pranginois.

Pour toute réservation, la première étape consiste en la rédaction d'une demande à envoyer par courriel à l'adresse suivante

locationsalle@prangins.ch où l'on donnera les détails relatifs à la réservation souhaitée. Le processus de validation, la préparation des documents et la communication aux concierges justifient un délai d'un mois minimum prescrit pour la requête d'une salle. Si la réponse est positive, cela débouchera sur un courrier postal contenant un contrat de location et les renseignements nécessaires.

Il est à relever que la commune ne loue pas ses salles durant les vacances scolaires pour cause de manque d'effectifs d'entretien durant ces dates-là.

La mise à disposition des salles communales relève d'une politique de longue date visant à apporter à la population pranginoise un service avantageux et un complément important à la vie sociale des pranginois, dans un souci toujours renouvelé de créer un lien social qui renforce les relations communautaires tant pour les «anciens» Pranginois que pour les nouveaux arrivants!

Igor Diakoff

Municipal de l'architecture et bâtiments, informatique, culture et sociétés locales



+ d'infos <https://bit.ly/352PMoB>

L'offre en un coup d'œil

- **Le complexe des Morettes** comprend une grande salle de spectacle de 330 places, un foyer, une cuisine professionnelle et un lobby/hall. Deux salles de gymnastique complètent l'ensemble. Ce complexe est à la disposition de tous, pranginois ou non pranginois. La salle de spectacle dispose d'une installation de sonorisation de qualité qui peut aussi être louée.
- **Le Vieux Pressoir**, petite espace pour une quarantaine de personne, dispose également d'une cuisine. Réservé aux Pranginois.
- **La Maison de Commune** propose une salle, celle du Conseil, qui peut accueillir une centaine de personnes, assortie, à la demande, d'une cuisine. Réservé aux Pranginois.
- **La salle Fischer**, située au 2e étage de la maison du même nom, destinée aux sociétés pranginoises. C'est un cas particulier dont la gardienne des lieux est Mme Ursula André, tél 022 361 53 66, courriel [famandre\(at\)bluewin.ch](mailto:famandre(at)bluewin.ch).
- **Trois salles de classes** situées dans le bâtiment La Combe 2, récemment construit, sont mises à disposition de manière temporaire pour des associations pranginoises. Ces salles retourneront à leur vocation première en fonction du besoin de la scolarité.

Echos du Conseil communal

Photo SD



Le Bureau du Conseil au grand complet avec de gauche à droite Valérie Jenny, Marc Pittet, Giovanna Bachmann, Daniel Bujard, Anne-Lise Muller, Ursula André et Jérôme Seydoux.

L'actualité politique pranginoise a vécu un ultime Conseil sous la présidence de Clotilde Vuillemin le 28 juin dernier. L'occasion pour l'organe législatif de reconduire l'ensemble du personnel des Commissions permanentes - finances, gestion, police, réseau d'accueil des Toblerones. Ce rendez-vous a également été le théâtre d'un débat autour du préavis 38/19, concernant le rapport de gestion. Un rapport accepté par 45 oui, 0 non et une abstention. Il était suivi par un second débat autour des comptes 2018, qui ont été acceptés à l'unanimité. Des discussions qui venaient clôturer un exercice régi sous le signe de l'équilibre, aussi bien au niveau des comptes que de la gestion de la Commune.

Rentrée en douceur

Après une pause estivale bien méritée, le personnel politique s'est donné rendez-vous le 18 septembre sous la houlette de votre serviteur pour une rentrée

tout en douceur puisqu'aucun préavis n'a été déposé à cette occasion. Une opportunité pour l'Exécutif de faire un état de lieu de la situation communale qui reste relativement bonne malgré un contexte général tendu, notamment au niveau social. En effet, la commune de Prangins demeure privilégiée dans un environnement global dont les effets latents se font sentir. Crise climatique, fracture sociale, tout autant de signes inquiétants qui montrent un équilibre précaire nécessitant une attention constante. Une démission était à signaler à l'issue de ce Conseil, celle de Madame Dorothée Kaltenrieder. L'énergique présidente de l'Alternative pranginoise a été remplacée par Madame Anne-Marie Baillifard à la tête de la plateforme de gauche et verte.

Un automne mouvementé

Un autre rendez-vous a été porté à l'agenda politique, le 10 octobre dernier. Etant donné que le procès-verbal n'a

pas encore été approuvé par le Conseil, il nous est difficile de revenir en détails sur cette rencontre. Néanmoins, nous pouvons confirmer que le taux d'imposition a fait l'objet d'un vif débat. Un taux qui subit une pression constante notamment en raison d'une facture sociale inflationniste, + 10 % en une année - du jamais vu dans l'histoire communale.

Signalons encore les deux tours des élections fédérales, les 20 octobre et 10 novembre derniers. Des événements qui se sont déroulés sous la responsabilité du Bureau et qui ont confirmé, comme partout en Suisse, la percée spectaculaire des Verts au niveau national.

Un ultime rendez-vous aura lieu cette année, le 12 décembre. Un débat qui s'annonce d'ores et déjà compliqué, où il sera question d'un budget 2020 envisagé comme déficitaire.

Signalons encore qu'une nouvelle conseillère, Madame Stefania Nateri, siège désormais sous les couleurs de l'Alternative pranginoise. Elle est accompagnée par Messieurs Lionel Burri et Nicolas Aeschmann, toujours pour le même groupe. Des remplacements qui viennent combler, notamment - le départ de Monsieur Daniel Friedli. L'expérimenté membre de la COFIN a en effet démissionné cet automne. Enfin, Monsieur Sylvain Plescia a été élu en lieu et place de Monsieur Gilles Mauroux. Un redoutable honneur pour ce jeune conseiller venu combler le départ d'un authentique poids lourd - il a notamment officié en tant que président du Conseil - de la politique locale. Des renforts qui ne seront pas de trop face à une actualité qui s'annonce chaude pour cet hiver politique.

Daniel Bujard

président du Conseil communal

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins
La Place 2 - C.P. 48
1197 Prangins

Responsable: François Bryand

Coordination: Laure Pingoud

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA
Route de Begnins 14 - 1196 Gland
www.bsrprimeurs.ch

